AMO OPCU du quartier Bernon

Ville d'Epernay



Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville d'Epernay

Coût du projet : 103 M€ TTC

directeur de mission : Claudia

Romero

Année: 2013 - 2014

Equipe: Perspectives Urbaines et

Sociales

Programme: 531 démolitions, 230 reconstructions, 814 réhabilitations de logements, résidentialisations et amélioration de la qualité de service, réaménagement des axes viaires, création d'équipements publics

Acteurs: ANRU, Commune d'Epernay, Communauté de Communes d'Epernay Pays de Champagne, Conseil Régional, l'ESH « le toit Champenois », PLURIAL, AFL, CDC, Etat (préfecture)

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 39 162 € HT

Composantes de la mission:



Enjeux de la mission

Epernay compte 23 530 habitants. La Ville rassemble 95% du parc locatif social de la Communauté de Communes, essentiellement dans trois quartiers : Vignes des Blanches Beausoleil et Bernon.

Décidés à inscrire le quartier de Bernon dans une dynamique de rénovation et de revalorisation pérenne de ses fonctions urbaines, Epernay et le Toit Champenois ont proposé de porter ensemble un Projet de rénovation urbaine, dont la première convention a été signée en 2005. Aujourd'hui, les partenaires lancent leur dernière phase opérationnelle sur la requalification de la partie basse du quartier Bernon.

Notre mission d'OPC s'est articulée autour de :

- l'accompagnement stratégique et opérationnel du Maire dans son rôle et ses responsabilités de porteur de projet d'ensemble
- l'assistance de la Direction de Projet partagée entre la Ville et le Bailleur
- l'assistance à la réalisation des opérations contractualisées

Contenu de la mission

- ▶ Prise en main et adaptation des outils, notamment dans la perspective de l'avenant de clôture ;
- Organisation de comités techniques (préparation, animation et production de supports et de relevés de décisions) s'articulant autour de thématiques urbaines, financières ou d'accompagnement social;
- Organisation de comités de pilotage portant sur le passage en revue de l'avancement général du projet, l'avancement financier et opérationnel ainsi que les actions d'accompagnement;
- ▶ Participation à la « Revue de projet », moment consacré à la vérification du respect des engagements pris dans le cadre de la convention pluriannuelle
- ▶ Assister le porteur de projet dans démarches relatives à la sortie de Convention ANRU : identification des économies de subventions réalisées, possibilités de réaffectation de ces montants, négociation des redistributions de subventions avec les partenaires nationaux, cadrage du planning de réalisation des dernières opérations et réalisation du bilan des engagements contractuels



